

**9618/16**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 13 juin 2016

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 13 juin 2016

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

**Décision du Conseil** portant nomination de cinq membres et de six suppléants  
du Comité des régions, proposés par la République de Bulgarie

**E 11229**





Conseil de  
l'Union européenne

**Bruxelles, le 1<sup>er</sup> juin 2016  
(OR. en)**

**9618/16**

**CDR 52**

## **ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS**

---

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de cinq membres et de six suppléants du Comité des régions, proposés par la République de Bulgarie

---

**DÉCISION (UE) 2016/... DU CONSEIL**

**du ...**

**portant nomination de cinq membres  
et de six suppléants  
du Comité des régions,  
proposés par la République de Bulgarie**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305,

vu la proposition du gouvernement bulgare,

considérant ce qui suit:

- (1) Les 26 janvier 2015, 5 février 2015 et 23 juin 2015, le Conseil a adopté les décisions (UE) 2015/116<sup>1</sup>, (UE) 2015/190<sup>2</sup> et (UE) 2015/994<sup>3</sup> portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020.
- (2) Cinq sièges de membre du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de M. Vladimir KISSIOV, M. Krassimir KOSTOV, M. Madzhid MANDADZHA, M. Krasimir MIREV et M<sup>me</sup> Detelina NIKOLOVA.
- (3) Cinq sièges de suppléant du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de M. Stanislav BLAGOV, M. Nikolay IVANOV, M<sup>me</sup> Dimitranka KAMENOVA, M<sup>me</sup> Anastasiya MLADENOVA et M. Emil NAIDENOV.
- (4) Un siège de suppléant est devenu vacant à la suite de la nomination de M<sup>me</sup> Malina Edreva AUDOIN en tant que membre du Comité des régions,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

---

<sup>1</sup> Décision (UE) 2015/116 du Conseil du 26 janvier 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 20 du 27.1.2015, p. 42).

<sup>2</sup> Décision (UE) 2015/190 du Conseil du 5 février 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 31 du 7.2.2015, p. 25).

<sup>3</sup> Décision (UE) 2015/994 du Conseil du 23 juin 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 159 du 25.6.2015, p. 70).

*Article premier*

Sont nommés au Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2020:

a) en tant que membres:

- M<sup>me</sup> Malina Edreva AUDOIN, *Councillor, Sofia Municipal Council*;
- M. Rumén Iliev GUNINSKI, *Mayor of Pravets Municipality*;
- M<sup>me</sup> Diana Dimitrova OVCHAROVA, *Mayor of Ivaylovgrad Municipality*;
- M. Stefan Nikolov RADEV, *Mayor of Sliven Municipality*;
- M. Nikolay Jordanov ZAYCHEV, *Mayor of Peshtera Municipality*;

et

b) en tant que suppléants:

- M<sup>me</sup> Lyubka Veselinova ALEKSANDROVA, *Mayor of Levski Municipality*;
- M. Georgi Aleksandrov CHAKAROV, *Mayor of Polski Trambesh Municipality*;
- M. Dobromir Stoykov DOBREV, *Mayor of Gorna Oryahovitsa Municipality*;
- M. Emil Stanev KABAIVANOV, *Mayor of Karlovo Municipality*;
- M<sup>me</sup> Korneliya Dobрева MARINOVA, *Mayor of Lovech Municipality*;
- M. Georg Leonidov SPARTANSKI, *Mayor of Pleven Municipality*.

*Article 2*

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles,

*Par le Conseil*

*Le président*

---